

Az értelem bátorsága

TANULMÁNYOK
PERJÉS GÉZA EMLÉKÉRE



Argumentum

Az értelem bátorsága

TANULMÁNYOK
PERJÉS GÉZA EMLÉKÉRE

Szerkesztette

HAUSNER GÁBOR

A szerkesztésben közreműködött

CSÁKVÁRY FERENC

KINCSES KATALIN MÁRIA

MÉSZÁROS KÁLMÁN

TÓTH FERENC

Argumentum

2005

A kötet megjelentetését támogatta
a Nemzeti Kulturális Örökség Minisztériuma
és a Nemzeti Kulturális Alapprogram.



NEMZETI KULTURÁLIS ÖRÖKSÉG
MINISZTERIUMA

A borítón Balla Gábor éremművész
Perjés Gézát ábrázoló bronz kisplasztikája
(Perjés Géza Díj) látható.

© A kötet szerzői, 2005

© Argumentum Kiadó

ISBN 963 446 329 0

A kiadásért felel Láng József, az Argumentum Kiadó igazgatója

A borítót Murányi Zsuzsa tervezte

Tördelte Láng András

Nyomta az Argumentum Kiadó nyomdaüzeme

SANDRINE PICAUD

De la petite guerre « à la hongroise » a la petite guerre « à la française »: le rôle moteur de la guerre de succession d'Autriche (1740–1748)¹

Introduction

La guerre austro-turque de 1737–1739 est réputée avoir été désastreuse pour les Autrichiens. Les généraux impériaux Seckendorf puis Königsegg ne surent pas tirer profit des succès initiaux remportés par l'Autriche au début de chacune des campagnes de 1737 puis 1738, et la campagne de 1739 fut encore plus mauvaise². Le traité de Belgrade (1739) céda à l'Empire ottoman cette ville et quasiment tous les territoires acquis en 1718. Un témoignage intéressant et inédit sur les ressorts de ces défaites, est celui du comte Jean-Jacques de Beausobre. Entre 1737 et 1739, alors qu'il était capitaine d'infanterie, puis colonel réformé à partir de 1738³, il fut envoyé par la Cour, en tant qu'attaché militaire, auprès de l'armée impériale de Charles VI; période pendant laquelle il informa le secrétaire d'Etat de la Guerre français, Bauyn d'Angervilliers, des événements militaires de la frontière, par une abondante correspondance. A son retour au début de 1740, il tira de cette correspondance, sur l'ordre de d'Angervilliers, un « extrait historique » pour le roi. A cette époque, Les difficultés militaires autrichiennes, face à l'armée turque, surprisent la France autant que les Autrichiens eux-mêmes. Voici comment Beausobre analyse la responsabilité du commandement impérial: « Quels succès peut-on donc esperer, dit-il, d'une guerre entreprise sans ces calculs [la part du hasard et de la décision, à la guerre], par un Prince qui reste dans son cabinet, ne pensant que d'après les opinions des hommes qui l'aprochent, et conduite par des généraux qui sont à la merci de l'intérêt et de la fourbe des chefs de Bureau? Telle est celle-ci »⁴.

¹ Cet article est à considérer comme le prolongement de la réflexion menée dans notre thèse de Doctorat d'histoire, soutenue à l'Université de Nantes (France) le 11 juin 2004, sous la dir. du Professeur Jean-Pierre Bois, sur le sujet suivant: La petite guerre au XVIIIe siècle. L'exemple des campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche, mises en perspective dans la pensée française et européenne (1701–1789). 4 vol. dactylographiés.

² Pour un résumé de cette guerre, voir: *Bérenger, Jean*: Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273–1918, Paris, 1990, pp. 432–434.

³ Ne s'embarrassant pas de nuances, Beausobre se désigne globalement comme colonel pour l'ensemble de cette période, dans son *Journal de la guerre de Turquie* (Archives Cantonales Vaudoises, Lausanne, Suisse; dans les notes suivantes, nous abrègerons la réf. à ce dépôt sous les initiales A.C.V.), P Nelly de Beausobre, 2.2.6/17, avril 1740, 1 vol. manuscrit, 13, note a. Pour un résumé de la carrière militaire de Jean-Jacques de Beausobre, voir: *Streit, Pierre*: « Jean-Jacques de Beausobre (1704–1783): un hussard suisse au service de Louis XV », *Revue Historique des Armées* (Vincennes, France), n° 2 (2001), pp. 113–124.

⁴ A.C.V., P Nelly de Beausobre, 2.2.6/17 (1740), Mon journal de la guerre de Turquie, op. cit., p. 12.

On a là une fustigation de la stratégie de cabinet « à la Puységur », dont le vent funeste traversait l'Europe encore au XVIII^e siècle. Le maréchal de Puységur bénéficia jusqu'à sa mort (en 1743) d'un grand ascendant à la Cour de France. Il était héritier d'un art de la guerre figé, datant du règne de Louis XIV, privilégiant d'un point de vue tactique, les mises en ordre de bataille, les exercices, les évolutions, et du point de vue stratégique, la fameuse stratégie « de cabinet » : Puységur soutient dans son *Art de la guerre...* que « sans faire la guerre et sans troupes, on peut apprendre toutes les parties de l'art militaire, et en faire l'application sur le terrain »⁵. Garder un tel héritage du siècle précédent, sans tenir compte des leçons de l'expérience du temps présent ni du « terrain », c'était la manifestation d'une routine à l'encontre de laquelle vont au XVIII^e siècle les théoriciens de la petite guerre, Beausobre le premier. Dans des *Maximes* qu'il écrivit pour son régiment de hussards entre 1743 et 1748, le colonel suisse reconnaît s'être lui-même trompé à cet égard dans sa jeunesse; la lecture de tous les classiques de l'art et de l'histoire militaire en effet, ne pouvait dispenser de l'expérience sur le terrain, dans l'apprentissage de la petite guerre, et de la guerre en général: « J'en ai été totalement la dupe au commencement de la première guerre que j'ai faite. Plein d'une lecture immense sur la science de la guerre, je n'en connaissais pas les Eléments, le métier. J'étais Général dans mon cabinet, et je n'étais pas Capitaine à la guerre »⁶.

L'Autriche, du point de vue de l'art militaire dans la première moitié du XVIII^e siècle, recelait des points de convergence, en même temps que des points de divergence, avec la conception et la pratique de la guerre des autres grandes puissances de l'Europe occidentale (France, Prusse, Grande-Bretagne). Elle servit à certains égards de modèle, quant à l'infléchissement de cette pratique militaire. Parce que, sacrifiant à l'académisme stratégique ambiant, l'Autriche en revanche se distançait de la « routine » tactique établie depuis la fin du XVII^e siècle, celle qui voyait dans le combat de front en ligne, le moyen le plus honorable de faire la guerre; celle qui voyait dans une succession de sièges méthodiques, le moyen le plus sûr de l'emporter dans une campagne. La « petite guerre » battait en brèche ces principes: guerre de surprises et d'embuscades, elle allait à l'encontre de l'honneur chevaleresque du combat de face; guerre de mouvement incessant, d'escarmouches, de harcèlement de l'ennemi, elle tranchait sur la tradition des guerres de positions visant à la défense de points d'appui (conception qui sous-tendait la succession des sièges).

La monarchie autrichienne, au XVIII^e siècle, utilisait de longue date la tactique de la petite guerre, *via* les régiments de cavaliers légers hongrois (les hussards) et les fantassins irréguliers croates. Avant l'usage qui en fut fait dans les guerres contre d'autres Etats européens, la petite guerre fut une réponse aux harcèlements de frontière des Turcs, qui étaient arrivés aux portes de l'Europe depuis le XIV^e siècle. Ce fut à l'exemple de l'Autriche que la France (comme d'autres Etats européens, telle la Prusse) souhaita aussi avoir à son service, dès la période de la guerre de Trente Ans, de cette cavalerie légère.

⁵ Puységur, Jacques de Chastenot (marquis de): *L'art de la guerre par principes et par règles*, Paris, Ch.-A. Jombert, 1749. 2 t., t. I, chap. XVIII. La première édition de cet ouvrage, posthume, parut en 1748.

⁶ A.C.V., P Nelly de Beausobre, 2.2.6/15, *Maximes raisonnées sur la guerre pour mon régiment de hussards*, 3 t. en deux vol. manuscrits, t. II (vol. 1), p. 3.

L'armée de Louis XIII compta ainsi cinq compagnies de cavalerie hongroise⁷. Mais la véritable multiplication des troupes légères (à pied et à cheval) et des hussards dans l'armée française date du XVIII^e siècle, toujours à l'exemple de l'Autriche. Et de même la prise au sérieux de leur tactique de spécialité, la petite guerre.

La guerre de Succession d'Autriche, qui resta fondamentalement une guerre de sièges, apparaît, pour ce qui regarde la France, comme un pivot de la pratique de la petite guerre et de la réflexion à son sujet. Ce conflit fut à la fois: le point de départ de la prise de conscience, au plus haut sommet de l'Etat, de l'importance stratégique et tactique de la petite guerre et des troupes légères, ce qui se décèle par une étude serrée de la correspondance du comte d'Argenson, secrétaire d'Etat de la guerre; ce fut aussi le moment d'une nouvelle ampleur dans l'usage des troupes légères, qui vit la création de régiments mixtes, sous l'influence du maréchal de Saxe, le meilleur général de l'armée française à l'époque, celui-là même qui sut si bien tirer parti de la petite guerre dans les campagnes de Flandre (1744–1748); ce fut enfin un moteur pour une réflexion théorique sur la petite guerre, qui s'épanouit à partir du début des années 1750.

L'objet du présent article est triple. Premièrement, il s'agit de s'interroger sur les causes, du côté français, de l'importance de cette période, de ce conflit et du contact avec les hussards hongrois, relativement à la pratique de la petite guerre et au regard porté sur elle. Deuxièmement, il est important de montrer la place nouvelle de la petite guerre à ce moment, à la fois au niveau supérieur de l'Etat (auprès du comte d'Argenson), dans les préoccupations du recrutement des combattants, et dans l'émergence d'une pensée militaire autonome sur le sujet. Troisièmement, sera montrée comment les Français assimilèrent les leçons hongroises et menèrent dans les campagnes de Flandre, une guerre du quotidien que l'on pourrait qualifier de « petite guerre à la française »; ce fut le fruit de l'adaptation des troupes légères françaises au style de guerre des hussards hongrois, comme aussi aux autres influences historiques dont elles furent les héritières, comme enfin aux conditions géographiques particulières de l'Europe occidentale, en Flandre en particulier.

Face à la petite guerre en France: les réticences

Il y avait en France des troupes légères avant le milieu du XVIII^e siècle, et la petite guerre des Français à cette époque n'était pas issue seulement de l'héritage oriental, loin s'en faut. Pendant les guerres de religion, des jeunes gens de bonne famille ne dédaignaient pas de « faire le carabin » ou d'aller « à la guerre » (c'est-à-dire, à la petite guerre). Fréquemment aussi, des « partis », c'est-à-dire des détachements d'effectif réduit, sortaient des places pour des reconnaissances ou pour harceler l'ennemi. C'est pourquoi, au XVII^e siècle, la petite guerre était désignée par l'expression de « guerre de partis ». C'était l'héritage de la « guerre guerroyante » du Moyen Age, définie par Philippe Contamine⁸.

⁷ Voir par ex.: *Ray de Saint-Geniès: L'Officier partisan*, Paris, Delalain et Crapard, 1766 (2^e édition, 2 t. en 1 vol.). t. I, préliminaire 2, p. LXVII, note 1.

⁸ Voir: *Peschot, Bernard: « La petite guerre au XVI^e siècle: formes, styles et contacts dans l'Occident méditerranéen. » = Les armes et la toge. Mélanges offerts à André Martel, préparés sous la direction de Jean-Charles Jauffret. Montpellier, Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale, 1997, pp. 261–272.*

Au début du XVIII^e siècle, la France entretenait quelques régiments de hussards (le premier fut levé en 1692). Mais à cette époque, ce furent surtout les compagnies franches de fantassins et de dragons, qui firent valoir leurs hauts faits, particulièrement dans la guerre de Succession d'Espagne. Plusieurs dizaines de ces compagnies furent alors levées, pour protéger l'armée et harceler l'ennemi. Les compagnies franches d'infanterie étaient plus nombreuses que les compagnies franches de dragons: pour ce qui regarde l'infanterie, en 1710, on comptait 16 compagnies commandées par les majors des places, et 39 « compagnies de partisans », aux effectifs variés, allant de 50 à 450 hommes; les compagnies de dragons étaient au nombre de 16 en cette même année 1710⁹. Au total, les compagnies franches françaises comptabilisaient 1450 fantassins et 945 dragons; la France menait plutôt une petite guerre à pied.

Maurice de Saxe, qui commanda l'Armée française pendant la majeure partie des campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche, fait l'éloge de ces compagnies dans ses *Réveries ou Mémoires sur l'art de la guerre* (écrites en 1732, mais publiées pour la première fois en 1756). Il rapporte ainsi qu'il fut attaqué par un parti français en 1710, entre Malines et Bruxelles¹⁰. En effet, dès l'âge de 13 ou 14 ans, Maurice avait été envoyé en Flandre à l'armée du prince Eugène dans le corps saxon (où il était enseigne) pour y apprendre la guerre sous la conduite du comte de Schulenburg (campagnes de 1709 et 1710). Si les Impériaux tenaient les places, les Français étaient maîtres de la campagne, que leurs partis pillaient impunément. Maurice de Saxe était aux prises lui-même parfois avec ces dragons. Lorsqu'il rédigea ensuite les *Réveries*, il servait en France depuis 12 ans, comme maréchal de camp, et avait encore sous les yeux ces compagnies franches de fantassins et de dragons.

Grandmaison, le plus connu dans l'historiographie française, des théoriciens de la petite guerre du XVIII^e siècle, est aussi enthousiaste vis-à-vis de ces chefs partisans de la guerre de Succession d'Espagne. Beaucoup avaient déjà combattu dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg. « Sous Louis Le grand, les fameux Jacob-Pasteur, La Croix, Dumoulin, Kleinholds, et quelques autres, ont rendu des services importants à l'Etat, par des entreprises hardies, et par des exécutions heureuses »¹¹. Tous les partisans qu'il cite levèrent des compagnies franches de fantassins ou de dragons: La Croix, par exemple, était titulaire depuis 1701, d'une compagnie franche de 200 fusiliers (qui furent portés à 300 en 1703, puis à 450 en 1706) et d'une compagnie franche de dragons (portée à 150 cavaliers en 1703); Dumoulin fut autorisé à lever une compagnie de 100 dragons en 1702; Kleinholdt, de même en 1705...

Le comte de Beausobre, que l'on a vu nommé attaché militaire en Hongrie entre 1737 et 1739, leva lui-même une demi compagnie franche suisse, au service de France, en 1735. Le sujet affleure dans la correspondance officielle entre la Cour et les officiers de l'armée, déposée à Vincennes, parce que le recrutement de cette compagnie donna

⁹ Service Historique de l'Armée de Terre (Désormais, nous l'abrégerons en S.H.A.T.), Vincennes, France, Xc 84 (Compagnies franches, 1727-1749), liasse « Correspondance », doc. 1 (1 page, sans titre, sur les compagnies franches d'infanterie et les compagnies franches de dragons, daté d'octobre 1733). Le doc. compare le nombre de compagnies franches dans le royaume en 1733, à celui de 1710.

¹⁰ Saxe, *Hermann-Maurice (comte de, maréchal de France)*: Mémoires sur l'art de la guerre, Dresde, G.-C. Walther, 1757, pp. 186-187.

¹¹ Grandmaison, *Thomas-Auguste Le Roy de*: La petite guerre, s. l., 1756, p. 4.

lieu à quelques irrégularités: « désirant d'avoir pour les deux trabans¹² de sa compagnie, deux hommes d'une grande taille et bienfaits, [il] s'adressa aux valets de chambre des commandants de certaines Places à portée des Ennemis et des Pays voisins; offrant pour un homme tel qu'il le déziroit six cents francs d'Engagement [...] »¹³. Le prix était visiblement très au-dessus de ce qui se pratiquait. Le ministre et secrétaire d'Etat de la Guerre, d'Angervilliers, en fut fâché. Beausobre risquait la prison. Le capitaine suisse se justifie entre autres par le souci de l'émulation de sa troupe: quelques hommes de meilleure allure donnaient un air de dignité à l'ensemble de la compagnie. « Placée dans un appareil agréable, elle se regarde avec plus de plaisir, et c'est un moyen à luy faire prendre gout à estre sous les armes ». La prestance un jour de parade aidait-elle à l'efficacité à la guerre? Le « goût à estre sous les armes » en revanche, pouvait favoriser l'ardeur à servir un corps dont on était fier. Il est vrai que, une vingtaine d'années plus tard, Grandmaison et Jeney, deux des premiers théoriciens publiés sur la petite guerre, disputaient encore cette question de la taille requise pour les soldats, dans les troupes légères; Jeney donnait sa préférence, comme le capitaine de Beausobre, aux grands hommes, au moins dans l'infanterie, avec des arguments tactiques (un soldat de haute taille, ayant les jambes fendues à proportion, marche plus vite...) ¹⁴.

S'il y avait des réticences en Europe dans la première moitié du XVIII^e siècle encore, face à la petite guerre, tactique contraire à l'honneur militaire hérité de l'époque chevaleresque, il y avait en France, une prévention à l'encontre des hussards en particulier. Pourquoi? Réfléchissant à la composition d'une armée efficace dans ses *Réveries*, Maurice de Saxe se prononce contre les hussards, au bénéfice des dragons, pour remplir le service de la cavalerie légère. Les dragons seraient plus solides dans l'action que les hussards, tout en ayant la même légèreté. Par suite, « une troupe de cinquante dragons n'a rien à craindre d'une multitude de hussards, affirme Maurice; elle fait toujours chemin au trot, & le moindre chemin qu'elle trouve, les Hussards n'oseroient plus les suivre »¹⁵. Argument tactique. Etait-ce pour cette raison que les cavaliers hongrois furent considérés, au départ, plus comme une curiosité que comme de véritables soldats? A l'orée du XVIII^e siècle, ils étaient utilisés, dit Guignard, comme domestiques au service de quelques officiers français, « qui les prirent plutôt pour ajouter une bigarrure de plus à leur équipage, attendu leur habillement extraordinaire, que pour aucune autre raison »¹⁶. Pourtant, Guignard écrit aussi que dès la fin du XVII^e siècle dans l'armée française, « ils [les hussards] ne revenoient jamais les mains vuides, et que souvent ils faisoient des captures très considérables »¹⁷. Un peu plus loin, il conclut à propos de leur tactique: « Enfin, on peut dire qu'ils se portent partout, où il y a de quoi prendre, avec une activité tout-à-fait inimitable par quelques autres troupes que ce soit »¹⁸. Alors?

¹² Soldats gardes du corps du capitaine.

¹³ S.H.A.T., *A1 2794* (Correspondance officielle. Allemagne, 16 premiers jours de sept. 1735), pièce 128, « Mémoire », relatif aux irrégularités de recrutement dans la compagnie franche de Beausobre, 1.

¹⁴ *Jeney, Lajos Mihaly de: Le partisan, ou l'art de faire la petite guerre avec succès selon le génie de nos jours*, La Haye, H. Constapel, 1759, p. 12.

¹⁵ *Saxe: Mémoires sur l'art de la guerre* (Dresde, 1757). op. cit., p. 124.

¹⁶ *Guignard: L'Ecole de Mars*, Paris, Simart, 1725, pp. 55-56.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 57.

Les hussards, cependant, étaient souvent indisciplinés. Le même Guignard ne le nie pas, concernant le régiment de Corneberg (1692–1693); discipline desservie aussi par l'impécuniosité du premier mestre de camp, le baron de Corneberg. Les malversations de celui-ci ont été bien montrées¹⁹. Le second mestre de camp de ce premier régiment, M. de Mortany, sut rétablir la discipline. Il ne faut pas se leurrer: même quand la discipline était bonne, la propension des soldats au pillage se retrouvait dans les autres troupes légères aussi bien que chez les hussards: en septembre 1745, les écarts (pillages dans un château et dans sa ferme) d'un détachement des « Arquebusiers de Grassin » (un des régiments mixtes de troupes légères françaises les plus célèbres), firent longuement parler d'eux dans la correspondance officielle²⁰. Et pourtant, le mestre de camp de ce régiment, Simon-Claude de Grassin, était ferme quant à la discipline²¹... Les problèmes de discipline et la propension au chapardage se retrouvaient, au surplus, dans l'armée dans son ensemble. Mais les hussards au service de France, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle encore, traînaient après eux une désolante réputation, image de la sauvagerie attribuée dans les dictionnaires du temps aux hussards hongrois. Beausobre, en 1745, les montre grands pillards, à cause du mode de recrutement et d'entretien de ces cavaliers, prescrit par la reine de Hongrie Marie-Thérèse: « [...] les veuves sont obligées d'enroller, selon les facultés qu'on veut leur juger, huit ou dix hussars, de les monter, armer, et équiper, et de leur donner de quoy vivre pendant la Campagne: c'est ce que l'on appelle insurgens, lesquels par cette taxe ne courent rien au souverain, mais en deviennent plus ardents à dévaster les Pays par où ils passent »²². Les articles « hussard », « pandours »²³, « Hongrois », « Tartares », dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert comme dans le *Dictionnaire de Trévoux*, ne laissent pas de présenter des combattants pillards, voire, de rappeler la barbarie historique de ces peuples (les Hongrois qui, appelés par le roi de Germanie au IX^e siècle, mangeaient de la chair crue, buvaient du sang, coupaient en pièces les cœurs des hommes qu'ils avaient pris..., lit-on dans le *Dictionnaire de Trévoux*)²⁴. Ici transparaît une cause morale de la désaffection à l'égard des hussards au XVIII^e siècle, donc. A cela s'ajoutait un facteur social, les jeunes gens de bonne famille répuant à servir dans des corps dont les missions principales ne ressortissaient pas à la grande guerre des sièges et des batailles.

Au plus haut sommet de l'Etat, dans les bureaux de la Guerre, il y avait, en 1742 encore, trop peu d'attention à l'endroit de la petite guerre. Dans la guerre de Succession d'Autriche, l'année 1742 est pourtant déterminante: c'est celle qui vit en Bohême, le

¹⁹ Boissau, Raymond (général): « Les hussards, un phénomène européen », *Revue Historique des Armées*, n° 4, édition française, Vincennes, 1993, pp. 14–23.

²⁰ Le dossier concernant ces désordres du 16 septembre 1745, perpétrés au château de la Neffe, en principauté de Liège, se trouve au S.H.A.T., registre A1 3136, pièces 258 à 263.

²¹ Grandmaison: *La petite guerre* (1756), op. cit., p. 208.

²² S.H.A.T., A1 3101 (Allemagne, nov. et déc. 1745), pièce 189, lettre de Beausobre au comte d'Argenson, depuis Aspre sur l'Escaut, le 18 décembre 1745, f 3.

²³ Selon le *Dictionnaire de Trévoux* (1771, t. VI, p. 488), c'étaient des soldats hongrois irréguliers (Sclavons originaires des bords de la Drave et de la Save) au service de la reine de Hongrie.

²⁴ Voir: *Dictionnaire universel françois et latin*, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie des Libraires Associés, 8 vol., 1752. Voir aussi: *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres. Mis en ordre par M. Diderot, ... et par M. d'Alembert, Paris, 1751–1780.

retournement de la situation militaire en défaveur de l'armée impériale de Charles VII et de ses alliés français: dès le printemps, le maréchal de Broglie se laissèrent investir dans Prague, place qui avait été prise en novembre 1741, sous la direction de Maurice de Saxe; malgré quelques succès ponctuels, la situation ne cessa de se dégrader en Bohême, jusqu'à ce que Chevert capitulât à Prague en janvier 1743. Or, la correspondance, au printemps et à l'été de 1742, du marquis de Breteuil²⁵, le secrétaire d'Etat de la Guerre, montre une Cour attentiste le plus souvent, ou prenant des décisions après force tergiversations. Au niveau stratégique, en juin, alors que De Broglie était en mauvaise posture à Prague, d'Harcourt avait ordre de ne pas bouger de la Bavière, sauf à préparer la retraite de ses troupes vers la France. A la fin de juillet, le maréchal de Maillebois, qui commandait l'armée de la Meuse, alors stationnée en Westphalie, eut ordre de se mettre en marche vers Egra, pour débloquer De Broglie à Prague. Dans la masse de la correspondance ministérielle conservée au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes, on a retenu l'exemple des mois de juin et juillet, période où les troupes françaises furent particulièrement harcelées par les hussards et « Grenzer » au service de l'Autriche. Le ministre y accorde peu de place aux questions de petite guerre, et encore moins aux troupes légères. Il s'inquiète le 29 juillet, du nombre d'irréguliers autrichiens qui contrôlent de vastes contrées en Bohême, des Autrichiens qui en gros, avaient « la supériorité en campagne », selon la terminologie de Maurice de Saxe dans ses *Rêveries*. Breteuil ne perçoit pas cependant la nécessité d'opposer des troupes légères aux irréguliers ennemis, c'est-à-dire de s'attacher à les battre « sur leur propre terrain ». Il n'accorde d'importance qu'à la supériorité des armées françaises en troupes « réglées », ce qui est significatif de l'intérêt mineur qu'il accorde à la petite guerre. Ce passage de la lettre de Breteuil au maréchal de Maillebois mérite d'être cité, parce qu'il est exemplaire:

« L'on pretend que l'armée du Prince Charles est composée d'environ cinquante cinq mil hommes, dont il y en a plus de 15 ou 16 mil qui ne sont point de troupes réglées. Cette armée occupe par des detachemens des Pays fort vastes; en se reunissant a votre aproche, même en se faisant joindre par M. de Kevenhuller, vous serez toujours superieur en troupes réglées et leur reunion donnera de grandes facilités à M. le M^{al} de Broglie pour tirer des subsistances entre le Moldau et l'Elbe, et si les Ennemis prenoient le party de faire un mouvement pour s'avancer du côté ou vous entreriés en Boheme, M. le M^{al} de Broglie est bien resolu, de les suivre. [...] »²⁶.

Les quelques autres lettres qui commentent des nouvelles relatives aux coups de mains des ennemis contre les Français sont lénifiantes. Elles ne font qu'approuver les mesures prises par les officiers généraux sur le terrain²⁷. Cela est insuffisant. On sent un ministère un peu débordé par la mauvaise posture des armées françaises, et pusillanime dans ses décisions.

Les commentaires tactiques ou stratégiques dans la correspondance du ministre, allaient de pair avec sa formation à l'art de la Guerre. Or ses conceptions ne s'écartaient pas de cette « routine tactique » dont nous avons parlé. A preuve, cette lettre écrite à Maille-

²⁵ François-Victor Le Tonnelier, marquis de Breteuil, ministre d'Etat, secrétaire d'Etat de la Guerre de 1723 à 1726, puis de 1740 à 1743.

²⁶ S.H.A.T., AI 2955, pièce 248, lettre de Breteuil au maréchal de Maillebois, à Versailles le 29 juillet 1742.

²⁷ S.H.A.T., AI 2947, pièces 17 (4 juillet), 53, 54, 55, 56 (trois lettres datées du 19 juillet).

bois le 17 juillet 1742: Breteuil est soucieux, il a « quelques inquiétudes », à propos du passage de la Meuse que doit effectuer l'armée de Maillebois pour rentrer en France par la Flandre (la décision d'envoyer le maréchal de Maillebois en Bohême ne fut prise que fin juillet). Et c'est... du maréchal de Puységur qu'il a pris conseil; celui-là même dont nous avons déjà parlé, image de l'académisme louis-quatorzien. Le passage est éloquent et mérite aussi d'être cité:

« J'ai eû Monsieur, quelques inquiétudes depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur votre passage de la Meuse a Stockem, auquel il est aisé de comprendre que si les circonstances avec les Hollandois changeoient, il ne leur seroit pas difficile de s'opposer, j'ai réfléchi en ce cas sur le party qu'il y auroit a prendre, et ne vous cacherai point avoir consulté M. le M^{al} de Puységur dont l'expérience vous est connue. Je joins icy le memoire qu'il a fait en execution de la conversation que j'ai eû avec luy, et ne pers pas un moment à vous l'envoyer pour que vous preniés en consequence les mesures que votre prudence vous dictera, je vous prie de m'en informer, et d'être bien persuadé des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »²⁸.

Le salut de l'armée de Maillebois, fin juillet, dépendait pourtant de missions relevant de la petite guerre, missions de reconnaissance au premier chef. C'est pourquoi Breteuil écrit dès le 31 juillet au comte d'Estrées, maréchal de camp; il lui ordonne d'organiser la reconnaissance topographique du pays, l'estimation des ressources en vivres, et l'observation de la position des ennemis, entre Amberg et Egra, et jusqu'à la plaine de Prague. Cela, pour favoriser la marche de Maillebois vers cette dernière ville. Le secret et la discrétion sont de mise. Quant aux hommes destinés à ces reconnaissances, le ministre reste vague, ce que l'on peut interpréter comme gage de confiance dans son interlocuteur, tout autant que comme désintérêt pour la question: « Vous voudrez bien aussi envoyer sur les lieux quelques officiers intelligens pour reconnoître par eux-mêmes toutes ces positions autant qu'il sera possible », écrit-il²⁹.

Il est vrai que le marquis de Breteuil disposait d'une marge de manœuvre moins grande que ne serait celle de son successeur, le comte d'Argenson. Jusqu'à sa mort au début de janvier 1743, le cardinal de Fleury était premier ministre³⁰, et Breteuil se faisait souvent l'écho, auprès des officiers généraux à l'armée, de décisions prises par le roi et le cardinal (le comte d'Argenson, lui, travaillait souvent seul avec le roi, et savait orienter les décisions du monarque, sans imposer sa volonté³¹...). Aussi peut-on considérer que la correspondance de Breteuil reflétait moins souvent sa pensée personnelle, que la correspondance du comte d'Argenson après lui. Fin juin 1742, Breteuil se borne à communiquer à Belle-Isle les décisions du roi et de Son Eminence le cardinal, relativement à la jonction des armées des maréchaux de Belle Isle et de Broglie (« ... Je crois n'avoir rien à ajouter à ce que M^r le C^{al} [= cardinal] vous mande »); Breteuil a transmis à M. le Cardinal aussi

²⁸ Ibid., pièce 209, lettre de M. de Breteuil à M. le Maréchal de Maillebois, à Paris le 17 juillet 1742, 1 page. Le mémoire de Puységur en question n'est pas présent dans ce registre.

²⁹ Ibid., pièce 259, copie d'une lettre de Breteuil au comte d'Estrées, à Versailles le 31 juillet 1742, 3, 1.

³⁰ Le marquis de Breteuil mourut le 7 janvier 1743; le cardinal de Fleury mourut le 9 janvier.

³¹ *Combeau, Yves*: Le comte d'Argenson, ministre de Louis XV, Paris, Ecole des Chartes, 1999 [mémoires et documents de l'Ecole des Chartes n° 55], par ex. pp. 312-314.

l'emplacement du camp que Belle-Isle propose sous Prague³²... Les autres lettres de juin et juillet sont dans le même ton.

Avant la guerre de Succession d'Autriche, on ne trouve pas trace de défaites des troupes françaises face aux hussards impériaux, qui aient vraiment marqué les esprits. Aussi se préoccupait-on surtout de « grande » guerre. A l'égard de la petite guerre, les mentalités changèrent bien lentement: on trouve encore en 1747, à propos de fourrages de l'armée en juillet, cette remarque écrite avec une morgue perceptible: « ils se firent paisiblement, à quelques housarderies près »³³.

Ce fut pourtant la guerre de Succession d'Autriche qui marqua un palier dans l'attention portée à la petite guerre et aux troupes légères en général; et dans l'attention portée à la valeur des combattants hongrois en particulier. Le fait est connu, et le passage de Grandmaison tout autant, où le théoricien de la petite guerre remarque que la nécessité des troupes pour la petite guerre, « est bien mieux prouvée dans le siècle où nous sommes, par le torrent des troupes legeres et irregulieres de la reine de Hongrie, qui a inondé la Bohême, la Baviere et l'Alsace, dans une circonstance ou la France se trouvoit depourvüe de pareille espèce de troupe »³⁴. Mais le phénomène de cette prise de conscience et de ses implications, dans l'attitude gouvernementale, dans l'armée et dans l'évolution de la pensée militaire, n'a pas été analysée en profondeur.

Un intérêt croissant pour la guerre « à la housarde »

En 1742, ni les défaites cuisantes de nos compagnies franches, en nombre insuffisant, ni les hauts faits de quelques officiers « particuliers » (c'est-à-dire, des lieutenants ou des capitaines), n'avaient retenu suffisamment l'intérêt du secrétaire d'Etat de la Guerre, pour que ces sujets émaillent souvent sa correspondance. Sans doute entendait-il s'occuper surtout de « grande tactique » (de stratégie).

Seulement, les compagnies franches françaises de fusiliers et de dragons, tant vantées (elles servaient d'exemples aux dictionnaires du temps, dans leurs définitions de la petite guerre), vivaient sur leurs acquis et connurent bien des déboires face aux irréguliers hongrois, croates et d'autres minorités utilisés par l'Autriche. Grandmaison lui-même fut capitaine réformé de dragons dans la compagnie franche de Dumoulin entre le 1^{er} sept. 1741 et la fin de l'année 1743. Il fut fait prisonnier à Bertholds en Autriche en novembre 1741 et passa sept mois en Hongrie³⁵. La qualité des compagnies franches françaises souffrait de l'habitude, à chaque paix, de diminuer les effectifs des régiments, et de réformer un certain nombre d'officiers. On allait jusqu'à supprimer les corps les plus ré-

³² S.H.A.T., *AI 2955*, pièce 133, copie de la lettre de M. le Marquis de Breteuil à M. le Maréchal de Belle Isle, à Paris le 26 juin 1742, 4, 2-3.

³³ S.H.A.T., *IM 206*, « Notes sur les campagnes de 1747 et 1748, sous les ordres du maréchal comte de Saxe, par le marquis de Castries, qui commandait pendant ces deux campagnes, le régiment de cavalerie du Roi », 12.

³⁴ *Grandmaison: La petite guerre* (1756), op. cit., pp. 1-2.

³⁵ *Picaud, Sandrine: « Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison (1715-1801). Un officier au service de la petite guerre », Revue Internationale d'Histoire Militaire, n° 81, édition française, Vincennes, 2001, pp. 101-114.*

cents. Les compagnies franches en faisaient les frais les premières. Entre 1713 et 1716, à l'issue des campagnes de la guerre de Succession d'Espagne qui avaient vu s'illustrer les partisans, les compagnies franches furent toutes licenciées. On en remit sur pied, 6 de fusiliers, et 6 de dragons en 1727, puis encore 4 de fusiliers, en 1733. Des corps mixtes furent créés, par l'adjonction de compagnies franches de dragons à celles de fantassins, et vice versa, en 1734. En 1741, l'armée française comptait 10 compagnies franches de fusiliers, et 8 compagnies de dragons, d'une trentaine de combattants chacune; deux ans plus tard (fin 1742), on en comptait 9 de plus, et les effectifs globaux avaient crû jusqu'à un total théorique de 3 390 hommes (bien amoindri par les sévères pertes de la campagne)³⁶. Des corps augmentés à la hâte au début des conflits, mal entraînés, étaient peu préparés à affronter les troupes légères ennemies.

Le marquis de Breteuil ne pouvait ignorer les problèmes, non plus que leurs solutions. Des officiers de l'armée lui écrivaient régulièrement sur ces sujets³⁷. Manque d'argent? manque de recrues? L'immobilisme du gouvernement en tout cas désolait littéralement les officiers à l'armée confrontés à des attaques auxquelles ils ne pouvaient faire face. Le 10 juillet par exemple, M. d'Armeville écrit au marquis de Breteuil son désarroi: de nombreux dragons de compagnies franches refusent de combattre, se disant prisonniers de guerre (et sans doute renvoyés à l'armée française sur leur parole). Et d'Armeville de conclure: « Je vous supplie Monseigneur de me troquer toutes ces troupes de dragons contre de l'infanterie: j'ai eu l'honneur de vous mander plusieurs fois que avec 300 hommes d'infanterie, et des munitions de guerre et de bouche ce poste est imprenable sans canon. [...] »³⁸. Les solutions sont encore plus clairement exprimées dans cette lettre du 13 juillet, adressée depuis la Bavière au marquis de Breteuil, par un officier dont on ne connaît le nom:

« [...] Il manque à nos armées de bonnes compagnies franches, infanterie et dragons, en quantité suffisantes, pour tenir et battre la campagne en avant, avoir des nouvelles journalières de l'ennemy, et l'ecarter de vos fronts [...]. Les hussards et pandoures, en servent a l'ennemy. Nos officiers sont bonnes troupes de batailles et ne sont pas faites pour cette petite guerre. cependant il faut bien les y envoyer. Ils y reussissent mal, et on fatigue l'armée. Cependant parmy eux il y en a de tres propres a cette allure, et si on les y choissoit par talent, je crois que l'on s'en trouveroit bien, un M. Grassin par exemple capitaine des grenadiers de Picardie, un chevalier de Levy capitaine des Vaisseaux, sont admirables en cette espèce, a pied et a cheval »³⁹.

A côté du choc des défaites de 1742 et 1743 dans la prise de conscience de l'importance de la petite guerre, il faut faire la part de l'impulsion donnée par Maurice de Saxe. Un officier qui servit sous les ordres de Maurice en Bavière et en Bohême, le chevalier de Ray, rapporte dans ses *Souvenirs* que ce fut De Saxe qui ramena la confiance

³⁶ *Sapin-Lignièrès, Victor*: Les troupes légères de l'Ancien Régime, Saint-Julien du Sault (France), 1979, chap. IV et V.

³⁷ Pour les mois de juin et juillet 1742, voir: S.H.A.T., *AI 2955*, pièces 195, 201, 202 par ex.

³⁸ S.H.A.T., *AI 2955*, pièce 195, lettre de M. d'Armeville au marquis de Breteuil, du château d'Au le 10 juillet 1742, 2.

³⁹ *Ibid.*, pièce 202, lettre écrite de Husgersberg le 13 juillet 1742, 4 pages, 4. C'est parce qu'il se fit remarquer dans le régiment de Picardie, que Simon-Claude de Grassin fut ensuite autorisé à lever un régiment de troupes légères à son nom

dans les troupes françaises qui lui furent confiées. Pour la première fois en juillet 1742, le lieutenant général de Saxe prit le commandement d'une armée, celle de Bavière, campée à Nieder-Altach (à la rive droite du Danube, près de Passau). Il avait pour mission de faire passer le fleuve à son armée, puis de joindre celle de Maillebois en Bohême, pour aller débloquer le maréchal de Broglie dans Prague. Cette armée de Bavière, dont les quelques compagnies franches avaient été détruites, était démoralisée, aux dires du chevalier de Ray: ses troupes de ligne avaient à subir journallement les raids des Talpaches, des Croates, des Pandours de la reine de Hongrie. Mais De Saxe ne se laissa pas impressionner. Son arrière garde étant harcelée dans sa marche vers Maillebois, il sut encourager ses troupes par sa seule présence et quelques discours galvanisateurs. Il avait déjà assisté dans l'armée impériale, à la guerre menée contre les Turcs en 1717 et 1718; il connaissait donc bien les troupes légères autrichiennes. Le récit du chevalier de Ray est pittoresque, peut-être fantaisiste lorsqu'il rapporte les paroles de Maurice; mais il sait rendre l'atmosphère exaltée et pathétique du moment: « 'Chargez avec votre ancienne valeur!' Tous s'élancent, les ennemis fuient à leur tour, et nous reprenons notre marche. 'C'est ainsi, dit le maréchal⁴⁰, que je veux ramener les troupes à l'estime d'elles-mêmes et gagner leur confiance »⁴¹.

Le comte d'Argenson et Maurice de Saxe; équilibre entre le politique et le militaire. Malgré des relations parfois tendues entre les deux hommes⁴², ils contribuèrent tous deux au relèvement des armes françaises dans les campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche, de 1744 à 1748. La part de Maurice de Saxe dans ce relèvement, et dans l'exercice de la petite guerre, est déjà connue. Maurice favorisa la levée de troupes légères mixtes: d'abord son fameux régiment atypique dit des « Volontaires de Saxe » (créé en mars 1743), composé de lanciers d'Europe centrale, les uhlands; ensuite des régiments mixtes tels que les arquebusiers de Grassin (janvier 1744) ou les fusiliers de La Morlière (octobre 1745), pour s'en tenir aux plus célèbres⁴³. Pour qui avait lu les *Rêveries*, il n'y avait pas là de quoi être vraiment surpris. En 1732, la pensée de Maurice était novatrice pour son temps: il préconisait l'enrégimentement des troupes légères (dragons et infanterie), ce qui n'existait alors que pour les hussards. Son désir de voir affecter, toujours d'après les *Rêveries*, une demi-centurie (75 hommes, quand elles sont « sur grand pied de guerre ») « d'armés à la légère » (c'est-à-dire, d'infanterie légère) dans chaque régiment, montre l'importance qu'il accordait à leurs missions⁴⁴. En dehors de ces traits saillants de la pensée de Maurice, l'importance de la tactique de la petite guerre se révèle à une lecture attentive des *Rêveries*. Elle a été peu mise en valeur. Maurice de Saxe écrivit l'ouvrage dit-il, en treize nuits, et avec la fièvre. C'est pourquoi la matière est dispersée. Mais elle dépasse le cadre strict du petit article consacré aux « partis ou détachements de cavalerie légère » (dans le chap. IV). C'est ce qu'il faut retenir, au-delà d'une conception somme toute assez classique pour son temps, de ce que recouvrait

⁴⁰ Erreur du chevalier de Ray: De Saxe était seulement lieutenant général à cette date.

⁴¹ Ray, *chevalier de*: Généraux et lieutenants généraux sous Louis XV... Réflexions et souvenirs classés... par L. Mouillard, Paris/Limoges, H. Charles-Lavauzelle, 1895, p. 20.

⁴² Combeau, Yves: *Le comte d'Argenson...* (1999), op. cit., pp. 135-138, 140-141, 143-145.

⁴³ Voir: Bois, Jean-Pierre: *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, pp. 305-306 (pour la levée du régiment de uhlands); pp. 325-328 (pour celle du régiment des arquebusiers de Grassin).

⁴⁴ Saxe: *Mémoires sur l'art de la guerre* (Dresde, 1757), op.cit., pp. 53-54.

la « guerre de partis » en 1732 pour l'auteur, à savoir, une guerre liée non seulement à la tactique, mais aussi à des effectifs réduits.

Plus que le théoricien, c'est l'homme d'action que l'Histoire a retenu en Maurice. Dans le domaine de la petite guerre comme dans les autres. Manœuvrier, De Saxe était l'héritier d'un Turenne ou d'un Montecuccoli. Au reste, il les cite tous deux dans ses *Réveries*. Pour résumer le mois d'août 1746, le baron d'Espagnac écrit: « les manœuvres du Maréchal de Saxe pour obliger les Alliés d'abandonner la Mehagne et Namur sont un chef d'œuvre de la science militaire »⁴⁵. De fait, par ces manœuvres, Maurice de Saxe montra les résultats stratégiques que pouvait avoir la coordination d'une multitude d'actions de petite guerre, de harcèlement de l'ennemi, d'entraves mises aux communications et à l'approvisionnement⁴⁶.

Le rôle de Marc-Pierre de Voyer d'Argenson⁴⁷, en revanche, n'est pas connu. Il fut réel. Nous l'avons décelé par une étude minutieuse de toute sa correspondance avec les généraux à l'armée, pour l'année 1746: ce fut la campagne pendant laquelle la stratégie de manœuvre fut utilisée au mieux, et pendant laquelle les troupes légères françaises furent les plus actives en Flandre. D'abord, le comte d'Argenson savait la compétence stratégique du comte de Saxe (devenu maréchal de France en 1744). Il ne manqua jamais de lui réitérer sa confiance, dès que l'occasion s'en présenta, pour les opérations en général, comme pour l'usage des troupes dans des expéditions de petite guerre⁴⁸.

La correspondance du comte d'Argenson révèle un intérêt marqué pour les opérations de petite guerre, parmi l'ensemble des opérations de l'armée. Dans le cadre de cet article, seuls quelques exemples seront donnés.

Parmi les signes de cet intérêt réel: la transmission de l'information au roi; l'encouragement des officiers à donner sans cesse des nouvelles de ces opérations, comme de celles des sièges, de la marche de l'armée française ou de l'armée ennemie du prince Charles. D'Argenson entendait être mis au courant journellement « de tout se qui se passera » ou « de tout ce qui sera intéressant »; la formule est récurrente. Dès le mois de mai, c'est à Mortaigne, colonel du régiment des Volontaires Royaux (dans lequel avaient été fondues de nombreuses compagnies franches en 1745), qu'il enjoint de lui rapporter tout ce qui se passera à Bavay. Mortaigne en effet, venait de succéder le 10 mai au comte de La Serre comme gouverneur de Bavay, en Hainaut. Cette petite place couvrait une partie de la frontière. Excentrée à cette date du théâtre principal des opérations (Malines avait été occupée le 12 mai; l'on s'apprêtait à assiéger Anvers), Bavay ne pouvait être l'objet que de raids des hussards ennemis. Et elle le fut, au mois de février, puis au mois de mai, comme l'atteste la correspondance de M. de Lucé, intendant du Hainaut, et celle des gou-

⁴⁵ *Espagnac (baron d')*: Histoire de Maurice, comte de Saxe, Paris, Veuve Duchesne, 1773. 3 t., t. II, p. 263, note 1.

⁴⁶ Voir: *Picaud, Sandrine*: « La manœuvre de la Méhaigne (guerre de Succession d'Autriche), chef d'œuvre du style indirect, dans le cadre du débat sur la petite guerre au XVIII^e siècle », article à paraître dans les *Cahiers du C.E.H.D.*, Vincennes (France), suite à un exposé présenté dans le cadre de la commission « Nouvelle histoire bataille » du C.E.H.D., au château de Vincennes, le 8 nov. 2000.

⁴⁷ Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1696–1764), ministre d'Etat, et secrétaire d'Etat de la Guerre du royaume de France de 1743 à 1757.

⁴⁸ Par ex.: S.H.A.T., *AI 3140*, pièce 84, lettre de d'Argenson au M^{al} de Saxe, le 13 août 1746.

verneurs des places du Hainaut⁴⁹. De façon plus nette, d'Argenson écrit au maréchal de Saxe le 12 septembre suivant: « [...] Je vous prie de me mander quel aura été le succès des détachemens que vous avés envoyés à leur poursuite »⁵⁰. Cédant à la pression de l'armée française, l'armée des ennemis avait en effet passé la Meuse dans la nuit du 28 au 29 août; elle se dirigeait vers Maastricht par les montagnes du Limbourg...

Avant tout, c'était le souci d'assurer les communications de l'armée, le souci de pourvoir à l'approvisionnement de l'armée, et d'entraver celui des ennemis, qui motivaient cet intérêt accordé à la petite guerre, de la part du ministre. Par suite, on le voit soutenir l'action des troupes légères (garantes de la sûreté de l'armée), au fil de la campagne de 1746. On voit le comte encourager tel correspondant à donner des nouvelles de telle troupe légère en particulier, de la même façon qu'il réclamait, on l'a vu, des nouvelles des opérations de petite guerre en particulier. Le 24 septembre par exemple, il accuse réception d'une lettre du maréchal de Saxe, en approuvant la nouvelle position de l'armée, non loin de Tongres (entre Bilsen et le Jaar); en notant la satisfaction de Maurice vis-à-vis de l'action des Volontaires de Saxe, des Grassin et des La Morlière dans les semaines passées. Mais dans la même lettre il s'étonne: « Vous ne me dites rien des Cantabres que j'avois cru que vous aviez destiné à concourir aux succès des Ulans »⁵¹. Le régiment des Volontaires Cantabres avait été créé le 15 décembre 1745 (un bataillon de 10 compagnies de 50 hommes). Il commença à servir en Flandre à l'été de 1746.

Certes, comme celle de Maurice dans ses *Rêveries*, la compréhension tactique de la petite guerre par le comte d'Argenson incluait des limites quant à l'ampleur des opérations. La pensée de Maurice en ce domaine cependant dut évoluer. En affirmant en septembre 1745, sa volonté de ne pas systématiquement garder Bruxelles s'il la prenait⁵², il entra sur une grande échelle dans la logique de la petite guerre: des raids où la retraite n'était pas une défaite, l'important étant de nuire à l'ennemi, de l'entraver dans ses entreprises, de faire diversion, suivant le cas. L'important ici est de retenir que la petite guerre occupait dans la pensée du comte d'Argenson une place honorable, parmi les moyens les plus appropriés pour remporter une campagne: après les sièges, mais avant les batailles.

Le choc des défaites face aux troupes de Marie-Thérèse en 1742 et 1743 engendra, par réaction, le désir d'un plus grand nombre de Hongrois parmi les troupes de spécialistes de la petite guerre: il s'agissait de battre l'ennemi avec ses propres moyens. Turpin de Crissé dans son *Essai sur l'art de la guerre* (1754), montre que dans de nombreux Etats d'Europe, la période de la guerre de Succession d'Autriche vit la levée de plusieurs régiments de hussards: l'Autriche en comptait douze, contre trois ou quatre auparavant; la France, sept, contre trois auparavant; la Prusse en avait huit; la Bavière, deux; les Provinces-Unies, un; l'Espagne même en avait un, qui fut réformé en 1748⁵³. En France entre 1743 et 1748, furent levés effectivement quatre nouveaux régiments de hussards:

⁴⁹ S.H.A.T., *AI 3135*, pièce 178, lettre de M. de Lucé au comte d'Argenson, de Valenciennes le 12 fév. 1746 (C.R. des menées des hussards); *AI 3137*, pièce 214, lettre du comte de Danois (gouverneur de Valenciennes) au comte d'Argenson, le 13 mai 1746.

⁵⁰ S.H.A.T., *AI 3141*, pièce 134, lettre du comte d'Argenson au M^{al} de Saxe, le 12 sept. 1746, 1.

⁵¹ S.H.A.T., *AI 3142*, pièce 76, lettre du comte d'Argenson au M^{al} de Saxe, de Versailles le 24 sept. 1746.

⁵² S.H.A.T., *IM 173 bis*, 76-77, lettre du maréchal de Saxe au maréchal de Noailles, du camp d'Alost le 10 septembre 1745.

⁵³ Turpin de Crissé, *comte Lancelot: Essai sur l'art de la guerre*, Paris, Prault fils l'aîné/Jombert, 1754. t. II, p. 146.

ceux de Polleretzky, Beausobre, Raugrave, Ferrary. Ce qui portait à sept le nombre de ces régiments. Il y avait des Hongrois dans chacun d'eux. Dans celui de Beausobre, que nous avons étudié, nous avons pu déterminer la proportion de Hongrois seulement au sein des capitaines⁵⁴, en raison des imprécisions des sources (que ce soient les registres de contrôles de troupe et d'officiers au S.H.A.T. à Vincennes, ou les souvenirs relatés par Beausobre dans le fonds lausannois). On relève, pour la période 1743–1756, 17,85% de Hongrois, évaluation qui peut être prise comme exemple de la proportion des officiers hongrois dans le régiment. Et ce n'était pas si faible, quand on considère que de plus en plus, on recrutait dans les régiments de hussards des Allemands ou des Français. La présence des Hongrois dans les régiments de hussards de France témoignait de la volonté de faire de ces régiments, des spécialistes de la petite guerre, par la nature de leur recrutement; les Hongrois étant réputés être particulièrement propres à cette tactique, comme le reconnaît Beausobre dans ses *Maximes*⁵⁵.

Les parutions de traités de petite guerre, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, sont aussi à mettre au compte des manifestations de la prise de conscience d'une importance de la petite guerre menée par les Hongrois, dans le gain ou la perte des campagnes militaires. Et l'évolution perceptible dans le contenu des écrits successifs participe d'une assimilation par les Français, d'une tactique dont les spécialistes, du moins pour la petite guerre de cavalerie, étaient pour les auteurs du XVIII^e siècle, les Hongrois. En 1778, un ancien lieutenant de la Légion de Soubise (réformée en 1776) écrivait à propos de la guerre de Succession d'Autriche que « cette guerre a véritablement fait époque dans la tactique »⁵⁶. Elle fit époque aussi dans la réflexion sur cette tactique.

La petite guerre « à la française » : atouts nationaux et adaptation aux conditions géostratégiques

Une réflexion sur la petite guerre commença vraiment pendant et après la guerre de Succession d'Autriche. Traditionnellement, on fait débiter la liste des écrits en 1752⁵⁷, quand le chevalier de La Croix, qui avait dirigé deux compagnies franches, une de fantassins et une de dragons, fit paraître son *Traité de la petite guerre pour les compagnies franches* (Paris, A. Boudet, 1752). Le premier traité de petite guerre conservé encore aujourd'hui est cependant antérieur: il s'agit des *Maximes raisonnées sur la guerre pour*

⁵⁴ D'après: S.H.A.T., Yb 130, folios 239 recto et verso, et 240 recto.

⁵⁵ A.C.V., 2.2.6/15, *Maximes raisonnées sur la guerre...*, 1743–1748, op. cit., t. II, pp. 26–27. D'une manière générale, sur ce sujet, voir: Picaud, Sandrine: « Hussards hongrois du régiment de Beausobre: illustration de la recherche d'une adéquation entre les troupes et leur mode de combat au XVIII^e siècle » = *Tringli Zita – Tóth Ferenc* (sous la direction de): Mille ans de contacts II, Histoire des relations franco-hongroises de l'an mil à nos jours. Actes du colloque international ayant eu lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2002, à Sárvár, Szombathely, 2004, pp. 77–98.

⁵⁶ S.H.A.T., 1M 1721, *Saint-Martin, de*: Considérations sur les troupes légères, s. I., 1778, cahier manuscrit, 5.

⁵⁷ Depuis une quarantaine d'années, c'est-à-dire depuis que la réflexion en matière de petite guerre est enclenchée dans l'historiographie militaire européenne, avec des éclipses. On trouve le traité de La Croix, et quelques autres, cités par exemple dans: Paret, Peter: « Colonial experience and European military reform at the end of the eighteenth century » *Bulletin of the Institute of Historical Research*, University of London, the Athlone Press, vol. XXXVII, n° 95, May 1964, pp. 47–59.

mon régiment de hussards, du comte de Beausobre. Mais, rédigé en pleine guerre, entre 1743 et 1748, il resta manuscrit, l'auteur ne l'ayant écrit que pour la formation de ses hussards, comme il l'indique; Jean-Jacques de Beausobre, à la fin de sa vie, comptait que l'un ou l'autre de ses parents, qui aurait le goût de l'étude, ferait un jour éditer ses travaux. On lit dans ses *Notes* résumant ses services militaires: « Certainement sy quelque jeune homme de mes parents est heureusement disposé à une noble Emulation, il pourra arranger tous mes papiers militaires, par dattes et par matieres, mes plans et mes cartes; et en en faisant une Etude, se procurer de grands avantages au près du roy, en saisissant les occasions de luy donner quelque manuscrit relatif à la conjoncture et accompagné des planches necessaires »⁵⁸... Le manuscrit de Beausobre était méconnu. N'ayant pas quitté le régiment puis les papiers familiaux, il n'est jamais cité, par aucun auteur du XVIII^e siècle, non plus que dans les travaux de réflexion ultérieurs, jusqu'à une période récente⁵⁹. Mais l'impulsion donnée par le traité de La Croix donna lieu à d'autres publications sur le sujet, qui elles, sont connues: chronologiquement, celles de Grandmaison (1756), Jeney (1759), Ray de Saint-Geniès (1763–1766), de Wüst (1768), La Roche (1770), Vernier (1773)⁶⁰, Grimoard (1782), Lacuée de Cessac (1785). On trouve encore un traité de petite guerre écrit en 1789, et conservé au S.H.A.T.⁶¹; nous ne le prenons pas en compte ici, puisqu'il s'agit de mesurer le rayonnement des écrits publiés.

La production française sur la petite guerre est d'autant plus à remarquer, qu'elle fut à l'origine de la production européenne sur le sujet. Notons que le traité le plus cité par l'historiographie française contemporaine, celui de Grandmaison, ne fut pas le plus réputé de son temps en France, si l'on en croit l'indice des rééditions. Il ne connut qu'une réédition (en 1758). En France, les traités de Jeney, Ray de Saint-Geniès, Cessac, furent les plus appréciés, suivant le même indice⁶². Mais globalement, les traductions furent plus nombreuses que les rééditions en français. Et certains auteurs furent mieux connus d'emblée à l'étranger qu'en France. C'est le cas de Grimoard, dont le *Traité sur la constitution des troupes légères* fit l'objet très rapidement d'une traduction en allemand (en 1785), mais pas de réédition en français. Lacuée de Cessac avoue n'avoir eu vent de l'existence de ce traité qu'après l'impression de l'introduction à son propre ouvrage⁶³. Pourtant, la curiosité intellectuelle de Cessac se mesure au très grand nombre de références littéraires qui ponctuent son *Guide des officiers particuliers*. Assurément, ce furent cependant les traités de Grandmaison et de Jeney qui connurent le plus grand succès

⁵⁸ A.C.V., P Nelly de Beausobre, 2.2.6/13, Notes sur mes services militaires..., 1763. 1 vol. ms, 130.

⁵⁹ Jusqu'à ce que le capitaine Pierre Streit redécouvrit ces documents à l'occasion de son mémoire de Licence: Jean-Jacques de Beausobre (1704–1783). La carrière d'un officier suisse dans l'armée de Louis XV, Université de Lausanne, 1 vol. ms, 2000.

⁶⁰ Nous n'avons trouvé qu'une édition en allemand de ce traité, sous le titre: *Militärische Anweisung für leichte Truppen*, Basel, by Johannes Schweighauser, 1773. Mais l'auteur servit au régiment des hussards de Ferrary, et le général Bardin (Dictionnaire de l'armée de Terre, 1841–1851) le cite parmi les auteurs français sur la petite guerre...

⁶¹ Ce bref traité a été publié intégralement récemment. Voir: *Baron Du Portal*: « Préceptes généraux sur la petite guerre ou manuel de l'officier de troupes légères (1789), présenté par Sandrine Picaut », *Revue Internationale d'Histoire Militaire*, n° 82, 2002, pp. 307–330.

⁶² Réédition du traité de Jeney en 1769, 1770 et 1778; du traité de Saint-Geniès, en 1766 et 1769; du traité de Cessac, en 1805 et 1816.

⁶³ *Lacuée de Cessac*: Le guide des officiers particuliers en campagne, Paris, L. Cellot, 1785. t. I, p. 380.

à l'étranger. Celui de Grandmaison fut publié en allemand en 1762, 1785, 1809; en anglais, en 1777; en danois, en 1810; en polonais, en 1812. Celui de Jeney fut publié en allemand également, en 1765 puis 1778, 1785, 1787; en anglais, en 1760; en polonais, en 1770. À côté de l'impulsion du roi de Prusse Frédéric II, qui écrivit lui-même sur la petite guerre⁶⁴, le rôle des écrits français, comme stimulant de la production en langue allemande, est moins connu. Le traité de Grandmaison est par exemple au nombre des rares sources d'inspiration avouées par un théoricien tel que Wissel. De l'autre côté de la Manche, Stevenson, qui fut quasiment le seul théoricien de la petite guerre britannique, si l'on excepte Emmerich (officier hessois, qui publia un traité de petite guerre en 1789), s'inspire beaucoup de Jeney⁶⁵.

Le savoir-faire des Hongrois à la petite guerre est mis en exergue dans plusieurs des premiers traités. Les références à la Hongrie, aux combattants hongrois, à leurs armes et à leur équipement, ont été mises en valeur, pour les traités de Grandmaison et de Jeney⁶⁶. On trouve ces références aussi chez Turpin de Crissé, mestre de camp d'un régiment de hussards à son nom en France à partir de 1747 (anciennement hussards de David). Il exalte la valeur des Hongrois par exemple dans le cinquième livre de son *Essai sur l'art de la guerre*; ce cinquième livre étant entièrement consacré au sujet: « Dans le cinquième, dit l'auteur, je parle de la Petite Guerre, de la nécessité des troupes légères et de l'usage qu'on doit en faire »⁶⁷. Il soutient que « les meilleures Troupes légères sont formées de Hongrois [...]: c'est sur leur modèle que les souverains ont formé d'autres troupes, qui d'abord n'ont été qu'utiles, mais qui sont aujourd'hui nécessaires ». Et encore: « Le premier [c'est-à-dire, le Hongrois, Turpin comparant les qualités des nations hongroise et allemande à la petite guerre] est sans doute le seul peuple qui soit naturellement propre à ce métier »⁶⁸. F. Tóth a montré le même engouement de Turpin de Crissé pour les Hongrois, dans un manuscrit inédit du comte⁶⁹.

La Roche admire lui aussi l'adresse des Croates, Talpaches, Moldaves et Licianiens à la petite guerre. Après lui cependant, les auteurs n'éprouvent plus le besoin de citer les qualités des peuples orientaux. Et même, la nécessité d'employer des troupes légères, des spécialistes de cette tactique, est absente du traité de Lacuée de Cessac. Les « officiers particuliers » détachés à la guerre, pour lesquels il écrit, pouvaient donc fort bien être tirés des troupes de ligne à tour de rôle. Cessac lui-même ne servit jamais dans un corps

⁶⁴ *Frédéric II*: Instructions pour les troupes légères ou Courtes maximes pour la petite guerre, Londres, 1772 (= Instructions militaires du roi de Prusse pour ses généraux, Londres, Emslet, 1777).

⁶⁵ Voir: *Wissel, Georg von*: Der Jäger im Felde..., Göttingen, Johann Christian Dieterich, 1784 (1^{ère} édition en 1778); *Stevenson, Roger*: Military instructions for officers detached in the field..., London, John Millan, 1770 (réédité en 1775 et 1779).

⁶⁶ Pour le traité de Grandmaison, voir: *Picaud, Sandrine*: « Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison... », R.I.H.M., op. cit., p. 105; pour le traité de Jeney: *Zachar, József*: « Ein ungarischer Klassiker über den Kleinkrieg: das Werk Le partisan von L.M. von Jeney, erschienen 1759 in Haag », *Revue Internationale d'Histoire Militaire*, Helsinki, 1991, pp. 131–144.

⁶⁷ *Turpin de Crissé*: *Essai sur l'art de la guerre* (1754), op. cit., t. I, p. 22.

⁶⁸ *Ibid.*, t. II, pp. 149 et 177.

⁶⁹ *Tóth, Ferenc*: « Eloge des hussards hongrois en France. Un manuscrit inédit du comte Lancelot Turpin de Crissé », *Enquêtes et documents*, n° 25, Nantes (France), Ouest Editions, 1998, pp. 149–165. Ce manuscrit, déposé à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, a été publié intégralement par le Professeur F. Tóth: *Fons*, Budapest, 1997/3, pp. 253–300.

léger; il fut, dans les dernières années de l'Ancien Régime, capitaine au régiment de Dauphin Infanterie⁷⁰.

C'est que plus d'un auteur jugeait que les Français n'avaient pas leur pareil dans la guerre d'escarmouches. Grimoard le dit avec conviction: « ...nous avons d'autant plus d'empressement à proposer à la Nation française, nos idées sur un meilleur emploi de ces troupes, qu'elle y apporte un goût marqué, et une aptitude particulière. Le Français adroit, vif, intelligent, qui n'a jamais eu d'égal dans les coups de mains, dans l'attaque des postes et des places, en un mot dans toutes les expéditions qui demandent de la résolution et de la promptitude, est plus propre qu'aucun peuple à former d'excellentes troupes légères »⁷¹. Avant lui, Folard et Maurice de Saxe avaient déjà mis en avant le caractère fougueux et inconstant des Français.

Dans le droit fil de ces réflexions, lorsque le comte de Saint-Germain, secrétaire d'Etat de la Guerre, décida de supprimer les troupes légères en 1776, il suscita une levée de boucliers de la part de nombre d'officiers, dont les témoignages dorment encore dans les cartons du Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes. Et, outre les plaidoyers en faveur du rétablissement de troupes légères, on trouve des développements souhaitant exclure les étrangers des régiments propres à la petite guerre. En effet, le comte de Saint-Germain avait la même année, réitéré l'interdiction d'enrôler des Français dans les régiments de hussards. Un certain « M. de Valcroissant » s'en montre furieux et écrit au ministre dès 1776: à chacune des quatre pages de la lettre, il répète son hostilité à la présence d'étrangers dans les régiments de « troupes légères » au sens large. Il attire l'attention sur le danger de ces étrangers, qui sont enclins pendant les conflits, à fraterniser avec l'ennemi où ils ont de la famille. Beausobre avait déjà pointé ce risque⁷². Et puis, Valcroissant va à l'encontre de ce que soutenaient certains des théoriciens de la petite guerre: les hussards hongrois ne seraient pas meilleurs que les Français, dans leur service. Quelques extraits significatifs: « Le peuple de nos frontières se trouvera plus en sûreté, lorsqu'il sera à couvert et sous la garde de ses compatriotes » (p. 1); « Si je pouvais admettre une ridicule que j'ai entendu dire à bien des gens, qui est que notre nation n'est pas aussi propre que la hongroise, la polonaise & à ce genre de service, j'opposerais encore à ce pauvre raisonnement les exemples des Lacroix, des Grassins, des Lamolliere (*sic*), des Gantés, des Fischer qui étaient tous composés des Français la plus part ramassés dans Paris et qui ont tous très bien fait ce service » (p. 2)⁷³.

Le comte de Guibert quant à lui, dans son célèbre *Essai général de tactique*⁷⁴ publié en 1772, se prononçait contre les troupes légères, jugeant que les troupes réglées pouvaient fort bien, si elles étaient bien formées, remplir le service de protection de l'armée.

⁷⁰ S.H.A.T., Xb 42 (régiment de Dauphin Infanterie, 1704–1790, rapports d'inspections). Cessac fut promu lieutenant en 1777, puis capitaine en 1784.

⁷¹ Grimoard, H. (*comte de*): *Traité sur la constitution des troupes légères, et sur leur emploi à la guerre*, Paris, Nyon l'aîné, 1782, pp. IX–X.

⁷² A.C.V., P Nelly de Beausobre, 2.2.6/13, Notes sur mes services militaires, op. cit., p. 49.

⁷³ S.H.A.T., IM 1721, lettre de M. de Valcroissant à M. de Saint-Germain, écrite de Paris le 29 juillet 1776, 4.

⁷⁴ Une nouvelle édition de cet *Essai* (avec quelques suppressions) vient de paraître, présentée par le Professeur Jean-Pierre Bois (Paris, Economica, 2004).

La « routine », selon Guibert, c'était précisément l'habitude de maintenir des régiments de troupes légères dans les armées⁷⁵.

Si l'on excepte les hussards, dont le recrutement étranger était spécifique, il faut reconnaître que les soldats des régiments de troupes légères mixtes levés pendant la guerre de Succession d'Autriche, étaient des soldats de métier au même titre que ceux des troupes de ligne. Leur recrutement était effectué suivant les mêmes méthodes, voire suivant les mêmes critères – la taille entre autres. Dans le régiment de Grassin, que nous avons étudié, la grande majorité des hommes était française, si l'on se réfère au lieu de naissance mentionné dans quelques contrôles d'officiers ou de troupes. Le régiment comptait 1 200 hommes, dont 900 à pied et 300 à cheval. Dans la compagnie De Lisle, prise comme exemple pour l'infanterie, 6 étrangers sont repérables, sur 146 recrues dont nous avons suivi le destin (4% du total); dans la compagnie de Grandmaison (exemple retenu pour la cavalerie, car le capitaine fut plus tard le théoricien que l'on connaît), sur 73 cavaliers, seuls 7 cavaliers étaient natifs étrangers (9,5% du total)⁷⁶. La hiérarchie des grades et les subdivisions administratives, dans les régiments de troupes légères, étaient d'autre part semblables à celles de tout autre régiment. Même si les soldats et les cavaliers étaient motivés et prêts à des actions d'éclat dans l'espoir d'une promotion, les partisans qui les commandaient devaient avoir de grandes qualités pour distinguer cette troupe de l'armée régulière, la réhabiliter aux yeux de l'opinion et, par ses missions et ses hauts faits, en faire véritablement un corps spécial, un corps d'élite.

Au reste, on vit souvent, entre 1744 et 1748, des embuscades, des surprises de postes, menées conjointement par des troupes légères et des troupes de ligne, voire, par des troupes de ligne seules. C'étaient les compagnies de grenadiers surtout qui étaient troupes d'élite, et cela, dans toutes les armées européennes. On les utilisait fréquemment pour monter à l'assaut, lors de la surprise de postes ou de places. Saint-Geniès déplore qu'en 1747 ne fut pas mise en place une embuscade par des grenadiers Français, parce qu'une telle entreprise aurait évité la prise d'un poste par les ennemis, près de Malines⁷⁷.

La guerre d'embuscades et de harcèlement pratiquée en Flandre était bien différente des raids des peuples des vastes plaines et des steppes, ceux des Hongrois escarmouchant aux marches de l'Empire habsbourgeois, ceux des Tartares employés par les Turcs aux confins des plaines hongroises. En ce sens, on peut parler d'une adaptation de la petite guerre française (et des autres belligérants sur les théâtres d'opérations d'Europe occidentale) aux conditions géostratégiques. D'une façon tout à fait intéressante et originale (nous n'avons vu cette distinction chez aucun autre théoricien de l'art de la guerre au XVIIIe siècle), le comte de Beausobre différencie à cet égard les « courses », et les « irruptions », dans ses *Maximes raisonnées*. « L'on entend par le mot de *course*, le parcours rapide d'une troupe dans un pays destitué des moyens de l'arêter, en sorte que c'est en effet une course. Telles sont celles des Tartares et des Cosaques; telles étaient autrefois celles des Numides ». Ces genres d'expéditions rapides ne sont possibles que lorsque les places fortes sont peu nombreuses pour protéger le plat pays: dans des contrées telles

⁷⁵ Guibert, *Jacques-Antoine-Hippolite (comte de)*: *Essai général de tactique*, Londres, chez les Libraires Associés, 1772. p. 129; et d'une manière générale, chap. sur les troupes légères, pp. 129–134.

⁷⁶ S.H.A.T., 1Yc 1056 (pour l'infanterie) et 3Yc 123 (pour la cavalerie).

⁷⁷ *Ray de Saint-Geniès, Jacques*: *L'Officier partisan* (1766), op. cit., t. II, pp. 90–91.

que la Pologne, la Russie, l'Ukraine, la Hongrie, l'Afrique; et également en Asie, si l'on songe aux courses des Perses et des Turcs. Ce sont les troupes de cavalerie qui sont les plus indiquées pour ces missions, qui exigent de la rapidité, sur de vastes espaces. Et Beausobre de poursuivre: « Il n'a jamais été parlé de véritables courses en Suisse, en Tirol, en Hollande; dans les pays coupés de canaux, dans les Alpes et dans les Pyrénées. Dans ces sortes de pays c'est plutôt l'affaire de partis d'infanterie que de cavalerie ». La topographie, le couvert végétal, la présence de l'eau par les nombreux canaux et rivières, excluaient de parler de « courses » à propos des campagnes de Flandre de la guerre de Succession d'Autriche: adaptation aux conditions géographiques. Et les objectifs majeurs de la petite guerre en Flandre, la rupture des communications de l'armée ennemie avec ses approvisionnements, avec ses places relais, avec ses corps détachés, tout cela exigeait une coordination entre plusieurs opérations ordonnées à la fin d'« affamer » l'adversaire, comme on disait alors. C'était nécessairement plus complexe que des raids à bride abattue de l'Europe orientale: adaptation aux conditions stratégiques.

Beausobre l'avait finement compris. Il définit ce qu'il nomme « irruptions », sur des espaces étroits tels que la Flandre, par l'expression de « composés de manœuvres ». Il explique: « L'irruption peut avoir tous les effets de la course; mais elle en a d'autres que la course n'a pas, parce qu'elle a plus de projets et qu'elle est conséquemment combinée de manœuvres, de contremarches, de séjours quelquefois un peu longs, et qu'elle tient presque toujours de la diversion. C'est un composé de manœuvres qui amènent souvent des combats »⁷⁸. Il est bien question de paralyser l'ennemi. Et d'effrayer les populations locales, qui resteront barricadées chez elles et ne fourniront plus les contributions demandées par l'armée ennemie... La petite guerre était ici l'auxiliaire de la grande (elle retardait l'ennemi dans la progression des sièges, l'empêchait d'entreprendre quoi que ce fût de quelque importance). Ces entreprises nécessitaient beaucoup de présence d'esprit de la part du partisan, qui devait avoir en tête l'ensemble des manœuvres à effectuer, savoir en remplacer une par une autre, en fonction des circonstances. Bien entendu, une parfaite connaissance du pays s'imposait. Beausobre ne manque pas de le rappeler. Le colonel de hussards de Louis XV analyse ici déjà, la différence entre ce que le général Gambiez et le colonel Suire appelèrent au siècle dernier, d'une part, le « style indirect naturel des peuples nomades de l'Asie centrale »; et d'autre part, « Le style indirect artificiel en climat conventionnel », à travers les campagnes menées par Maurice de Saxe entre 1744 et 1748⁷⁹. Finalement, ce chapitre de Beausobre sur les irruptions, prenant de la hauteur, n'envisage plus la description tactique de telle ou telle opération de petite guerre, mais la nature globale de la petite guerre en Flandre, et son rôle stratégique possible (ou plutôt, opératique, si l'on veut y appliquer le fruit de la pensée stratégique du XX^e siècle⁸⁰).

Dans une petite guerre où la rapidité le cédait à la ruse, où le couvert végétal et la topographie permettaient les embuscades, où les conditions stratégiques de ces conflits

⁷⁸ A.C.V., P Nelly de Beausobre, 2.2.6/15, Maximes..., op. cit., t. III (vol. II), pp. 295–298.

⁷⁹ Gambiez, *Fernand (général) et Suire (colonel): L'épée de Damoclès, la guerre en style indirect*, Paris, Plon, 1967, p. 43, et chap. I et II.

⁸⁰ F. Géré définit l'art opératif (concept apparu dans les années 1920) comme « l'art de planifier et de conduire des opérations sur un théâtre... »; les opérations étant justement « la combinaison de manœuvres visant à préparer, exploiter ou éviter des actions tactiques conformément aux buts fixés par la stratégie ». Voir: *Géré, François: Dictionnaire de la pensée stratégique*, Paris, Larousse, 2000, p. 201.

limités imposaient des prises de postes, l'emploi de l'artillerie devenait possible. Ce fut une innovation de la petite guerre menée en Flandre, permise aussi par les progrès dans l'allègement des pièces, et dans leur traction; ce qui aboutit plus tard, en Prusse d'abord, à l'avènement de l'artillerie à cheval. En Flandre, entre 1744 et 1748, ce fut le canon dit « à la suédoise » qui, nouvellement entré dans l'armée française, fit parler de lui. Ce canon de quatre livres de balle était vraiment léger: il pesait environ 650 livres, tandis que la pièce de 4 du système classique de Vallière (système en vigueur dans l'armée française pendant la guerre de Succession d'Autriche) pesait jusqu'à 1150 livres. Deux canons à la suédoise furent assignés au régiment des arquebusiers de Grassin à sa création, ainsi qu'à d'autres régiments de troupes légères. Et sur le terrain, sans que les sources (récits des mémorialistes, correspondance officielle de la Cour à Versailles et des généraux à l'armée) fussent précises sur le calibre usité, on voit à plusieurs reprises le canon agir dans des opérations relevant clairement de la petite guerre. Le constat est neuf; et inattendu, quand on considère que les premiers théoriciens de la petite guerre n'osèrent pas prôner l'usage de l'artillerie dans leur art. Il fallut attendre La Roche (1770) pour voir le canon entrer de plain pied dans un traité sur le sujet, l'auteur en montrant les avantages avec d'autant plus de véhémence, que ce domaine avait été prudemment laissé de côté par la plupart de ses prédécesseurs⁸¹.

Retenons enfin que, parmi les troupes légères françaises, « les Grassins », comme l'on disait alors, se distinguèrent plus d'une fois par leurs hauts faits pendant les campagnes de Flandre. Il n'est pas jusqu'à Barbier, l'avocat parisien, qui n'ait entendu parler d'eux, lui qui pourtant, dans son *Journal*, marque un intérêt épisodique pour les affaires de la guerre, au milieu des nouvelles mondaines. Ce sont, au reste, les seules troupes légères qu'il cite, ce qui donne la mesure de leur renommée. « Les Grassins ont fait des merveilles en Flandre », s'enthousiasme Barbier au mois de juillet 1745; le régiment devient « formidable ». Logiquement, au vu du contexte stratégique du temps, c'est une affaire de poste qui a retenu l'attention: « M. de Grassin, pressé par les Anglais dans un château où il s'était retranché, a demandé gens de bonne volonté pour aller avertir M. Du Chayla. Il s'agissait de traverser au milieu des ennemis, et il s'en est présenté plusieurs pour tenter l'aventure: il en est parti quinze, dont il n'en est, dit-on, arrivé que cinq à M. Du Chayla. Le roi leur a fait donner à chacun cent louis »⁸². Témérité des troupes légères, à qui l'on pouvait confier les missions les plus périlleuses. Cet épisode prend place le jour du combat d'Alost, près de Melle, le 8 juillet 1745. L'action, d'abord indécise, « ... finit entièrement à la gloire des troupes du Roy. Les ennemis obligés de se retirer furent poursuivis par les Grassins », dit un mémorialiste des bureaux de la Guerre⁸³.

Les « Grassins », à pied et à cheval, furent de ces troupes qui rendirent aux armes françaises un honneur qu'elles avaient perdu dans les campagnes de 1742 et 1743. En faisant bonne figure face aux hussards et aux irréguliers hongrois et croates de la reine Marie-Thérèse, ils montraient que la petite guerre « à la française », en associant la tactique de cavalerie des hussards hongrois, et la « guerre de partis » des premières compagnies franches (plutôt d'infanterie), pouvait elle aussi être victorieuse.

⁸¹ Picaud, Sandrine: « Artillerie et art de la petite guerre: un long cheminement » *Carnet de la Sabretache*, nouvelle série n° 148, juin 2001, pp. 46–50.

⁸² Barbier, E.-J.-F.: *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, Paris, t. I (1847), p. 466.

⁸³ S.H.A.T., *IM 173 bis*, 50–51.